

NOMENCLATURE : 7.1.2

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 24 JUIN 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20260624-DLB43\_24062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

FINANCES - BUDGET SUPPLEMENTAIRE  
EXERCICE 2026

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1612-11 et L1612-32,

Vu la délibération adoptant le budget primitif 2026,

Vu la délibération adoptant le compte administratif et le compte de gestion 2025 arrêtant définitivement les résultats de l'exercice 2025,

Vu la délibération d'affectation du résultat 2025,

Considérant l'obligation d'adopter un budget supplémentaire pour intégrer au budget 2026 les résultats positifs de l'exercice 2025 et inscrire les crédits nécessaires à la couverture des restes à réaliser,

Considérant la possibilité d'ajuster, à cette occasion, les inscriptions du budget primitif,

Il vous est proposé d'adopter le budget supplémentaire 2026, par chapitre, comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>	<b>7 972 268,56</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>7 972 268,56</b>
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
Chap 70 - Produits des services	123 000,00	Chap 011 - Charges générales	3 738 438,18
Chap 74 - Dotations et subventions	189 851,00	Chap 012 - Charges de personnel	121 715,00
		Chap 014 - Atténuations de produits	1 000 000,00
		Chap 65 - Autres charges	1 460 614,00
		Chap 66 - Charges financières	800 000,00
		Chap 67 - Charges spécifiques	211 501,38
		Chap 68 - Dotations aux provisions	600 000,00
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
Chap 042 - Op. entre sections	8 400,00	Chap 042 - Op. entre sections	40 000,00
<b>RESULTAT ANTERIEUR REPORTE</b>			
002 - Résultat antérieur positif	7 651 017,56		

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>	<b>15 419 327,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>15 419 327,00</b>
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
Chap 024 - Cessions des immo.	3 019 654,00	Chap 20 - Immo. incorporelles	1 480 566,95
Chap 10 - Dotations et fonds divers	5 408 031,57	Chap 204 - Subv. d'équipement	881 800,00
Chap 13 - Subventions	-26 794,00	Chap 21 - Immo. corporelles	5 765 336,50
Chap 16 - Emprunts	-17 718 069,00	Chap 23 - Immo. en cours	7 100 362,55
Chap 27 - Autres immo. financières	-512 425,00	Chap 27 - Autres immo. financières	77 563,00
Chap 45x - Op. pour compte de tiers	105 298,00	Chap 45x - Op. pour compte de tiers	105 298,00
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
Chap 040 - Op. entre sections	40 000,00	Chap 040 - Op. entre sections	8 400,00
<b>SOLDE D'EXECUTION ANTERIEUR REPORTE</b>			
001 - Solde antérieur positif	25 103 631,43		

La Commission finances a émis un avis favorable.

*Monsieur le Maire est revenu dans la salle après le vote de la délibération n°42 et a repris la présidence du Conseil Municipal pour la délibération n° 43.*

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour..... 30

Contre..... 9 (M. Serge DE SCHEPPER, Mme Isabelle COROENNE, Mme Frédérique LAUWERS, Mme Virginie ZAVODSKI, M. Jonathan PONTHEU, M. Bruno CLAVET, Mme Marie MAY, M. Alexis AUDANT et M. Maxime OZOG)

Abstentions..... 0

Le Maire,

  
Sylvain ROBERT



Le secrétaire de séance,

  
Mickaël BILLEBAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 25 JUIN 2026**

=====

**SEANCE DU 24 JUIN 2026**

=====

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 24 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 17 juin 2026.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, MM. MAZURE, GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes DEGOUVE, DAVID, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes BARBAUT, NION, M. NYCZ, Mme GLEMBA, M. LANNOY, Mmes LAGNIEZ, DUPUIS, MM. COURCOL, BILLEBAULT, LOURDEL, WATTIER, Mmes LAUWERS, ZAVODSKI, MM. PONTHEU, CLAVET, Mme MAY, MM. AUDANT, OZOG.

**Etaient excusés** :

Mme KAUFMANN ayant donné pouvoir à Mme CORRE, M. OUDJANI ayant donné pouvoir à M. NYCZ, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme ROPERTO ayant donné pouvoir à Mme DEGOUVE, Mme BRAET ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme PETERSEN ayant donné pouvoir à Mme DUPUIS, Mme ESSAIDI ayant donné pouvoir à M. COURCOL, M. DE SCHEPPER ayant donné pouvoir à M. OZOG, Mme COROENNE ayant donné pouvoir à M. CLAVET.

**Etait absent** : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur BILLEBAULT Mickaël, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.